

Bulletin municipal
Commune de Proville

OCTOBRE 2022
N° 12

PROVILLE

Passionnément

Pic épeiche
(photo prise dans le Bois Chenu)



Tous acteurs de
notre environnement



Chères Provilloises, Chers Provillois,

Voici l'automne... L'occasion de se poser les bonnes questions sur la qualité de notre environnement.

Durant l'été, pas une journée sans que je ne sois interpellé pour une placette qui n'a pas été tondu à temps, un arbre qui menace, des incivilités de toutes sortes sur la voirie, une haie mal taillée, des herbes dans le caniveau ...

Bien entendu, chaque remarque est entendable. Mais à trop vouloir domestiquer notre nature, n'agissons-nous pas contre elle ?

Proville est reconnue pour sa qualité de vie et son implication environnementale. Nous n'utilisons aucun produit phytosanitaire, nous veillons à ne

pas aggraver inutilement notre nature. C'est une bonne chose, mais cela a nécessairement des conséquences : nous avons beaucoup d'espaces verts que nous entretenons de façon raisonnée et raisonnable. Alors, oui, parfois, telle ou telle pelouse n'est pas « impeccablement » tondu, telle haie n'est pas toujours taillée dans les temps...

Mais, dans l'ensemble, il faut bien reconnaître que notre commune reste propre et agréable, même si des progrès restent à faire.

Et ces progrès nous souhaiterions les partager avec vous. Un exemple simple : savez-vous que le désherbage des trottoirs en face des propriétés est à la charge du propriétaire ou du locataire ? Idem pour la taille des haies. Cette année, nous avons procédé au nettoyage de l'ensemble des caniveaux de la commune (avec des essais en désherbage thermique naturel). L'année prochaine, nous comptons sur votre participation active !

Quand une personne, devant nous, jette un papier, un mégot, laisse son chien « crotter » sur le trottoir... Quoi de plus normal que de lui demander de réparer son incivilité ? Quand une voiture se gare délibérément sur une voie piétonne, quoi de plus logique que de le lui faire remarquer et de lui demander gentiment de déplacer son véhicule ?

Mobilisons-nous, chaque jour, pour maintenir le « bien vivre à Proville », dans un environnement agréable et préservé. Cet édito n'a pas d'autre ambition que de remettre en perspective les enjeux qui sont les nôtres pour que, demain, tel le colibri, nous amenions notre petite goutte d'eau au-dessus de l'incendie (cf la légende du colibri page 3).

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Très cordialement,

Votre maire,
Guy COQUELLE

Directeur de publication : Guy COQUELLE
Rédaction : Service culture et communication Mairie de Proville
Directeur délégué : Michel SLOMIANY
Crédit photo : Christine FÉRAIL
Photo couverture : pic épeiche-B Tondellier www.photosomme.jpg

  Proville passionnément



La légende du colibri

Un jour, il y eut un immense incendie dans la forêt. Les animaux terrifiés assistaient impuissants au désastre. Tous, sauf le petit colibri qui s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. «Je fais ma part» répétait-il aux autres animaux incroyables. Une légende amérindienne qui invite chacun à prendre sa part dans la défense de la planète.

REPLANTER, COUPER QUAND C'EST NÉCESSAIRE, RESPECTER LA NATURE.

8000 arbres au Bois des Sources

L'aménagement du Bois des Sources a été l'occasion de planter 8000 jeunes arbres, des espèces locales, tant pour les arbres d'ornement que pour les fruitiers situés sur l'agora centrale. Certes les très fortes chaleurs de cet été ont fait des dégâts (en dépit d'arrosage et d'entretien réguliers), mais tout cela va rentrer dans l'ordre petit à petit.

Des replantations sont prévues et la nature reprendra bien vite ses droits.



Un plan pluri annuel d'abattage des arbres

C'est parti, depuis quelques semaines, une entreprise a été choisie pour procéder à l'abattage d'arbres considérés comme dangereux. Chaque fois la décision est prise avec sérieux.

C'est vrai que l'abattage nécessite une réflexion et que cela ne se fait pas de gaité de cœur, mais... Sécurité et bons sens doivent primer sur tout autre considération.

La Réserve naturelle, laisser la nature se développer

En contrepartie du nécessaire abattage et élagage des arbres, la Réserve Naturelle conserve son aspect sauvage. C'est toujours aussi difficile à expliquer, mais c'est à ce prix que l'on peut vraiment conserver une biodiversité (faune et flore) exceptionnelle.

Des petits aménagements ont cependant été négociés avec le Conservatoire des Sites Naturels des Hauts de France, notamment un nouvel observatoire et des aménagements (bancs, méridiennes) face à l'écluse de Proville.



L'ESCAUT RIVIÈRE, UNE RICHESSE POUR PROVILLE

La Gemapi, qu'est-ce que c'est ?

Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), vous allez en entendre parler de plus en plus. La Communauté d'Agglomération de Cambrai en assume la compétence, devenue aujourd'hui obligatoire. Il s'agit de gérer au mieux les cours d'eau naturels pour en assurer leur bonne qualité (pollution, état des berges, barrages, etc...). La qualité de notre environnement dépend en grande partie de nos cours d'eau. Proville est directement concernée par la présence sur notre territoire de l'Escaut Rivière.



La Zone d'expansion de crues, faisons le point

La prévention des inondations... Un sujet très important à Proville (souvenons-nous des inondations d'il y a 12 ans). La réalisation d'une Zone d'Expansion de Crues à Noyelles-sur-Escaut est toujours à l'étude... Les démarches avancent maintenant plus vite que par le passé, notamment avec les exploitants et propriétaires qui, à juste titre, attendent des réponses à leurs interrogations. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de cette Zone qui sera la meilleure réponse à d'éventuelles nouvelles inondations.



Bientôt, une fontaine à eau !

Au beau milieu du Bois des Sources, au centre de l'agora (verger citoyen), l'entreprise Véolia, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, la ville de Cambrai et Proville, a pris la décision d'installer une fontaine à eau. Comme si vous étiez dans une ville thermale, vous pourrez ainsi aller boire votre verre d'eau, ou encore remplir votre gourde avec de l'eau de Proville !

LES DÉPLACEMENTS DOUX : CHANGEONS NOS HABITUDES

La vélo route, l'Escaut partagé

C'est un projet de la Communauté d'Agglomération : aménager les digues du canal sur une grande distance pour encourager la pratique du vélo. Proville a déjà réalisé un petit tronçon, pour le plus grand plaisir des promeneurs et des cyclistes.





Les aménagements piétonniers, respectons les déplacements alternatifs (piéton, vélo, trottinette)

Il faut repenser nos déplacements, quelques essais ont ainsi été réalisés (les fameuses « nouilles »). Il nous faudra aller plus loin à l'avenir. Les abords de la nouvelle école seront réalisés dans cet esprit. Le « tout voiture » ne peut plus être la règle des années à venir.

Installation d'une borne électrique

Ce sera bientôt chose faite : devant la mairie sera prochainement installée une borne électrique. Elle fait partie du programme de déploiement de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Les nouveaux bus

Vous les voyez passer depuis quelques semaines. Les nouveaux bus sont plus petits, plus écologiques (ils roulent au gaz ou à l'électrique), et en plus, ils sont gratuits le samedi. Une façon de modifier nos habitudes de déplacement. Essayez, vous verrez !



LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



C'est vrai, on vous a demandé des efforts, des changements d'habitude (1 passage tous les 15 jours pour les emballages, 1 passage tous les 15 jours pour le verre), mais... En finalité, ces efforts payent puisque les tonnages de déchets ont très fortement diminué.

Au delà de l'impact sur notre environnement, c'est également une recherche de maîtrise des coûts. Le ramassage des ordures ménagères est le budget le plus important de la Communauté d'Agglomération.

Les nouvelles réglementations en vigueur faisaient irrémédiablement augmenter ce service. Alors, que faire ? Accepter cette hausse sans chercher à la réguler ? Ce n'est pas l'option qui a été retenue ! Nos efforts à toutes et à tous nous ont ainsi permis de maintenir un service de qualité en maîtrisant les dépenses.

L'apport volontaire, le tri rigoureux, quelques gestes simples (applatissage des emballages cartons, par exemple), le compostage... Tout cela a eu des effets évidents sur la gestion de nos déchets. Merci d'y avoir contribué, souvent de bonne grâce et avec écocitoyenneté. Même si on ne peut satisfaire tout le monde...

LA PROPRETÉ



Disons le franchement, Proville est une ville propre et entretenue. Faire mieux est toujours possible... Un entretien régulier (ramassage quotidien des papiers) permet de nous maintenir à un bon niveau.

Reste à régler le problème du désherbage de nos caniveaux et trottoirs. Des essais ont été réalisés, cet été, de désherbage vapeur.

Pour rappel, Proville est entré dans un programme « zéro phyto », donc, aucun produit. Pour que la commune soit parfaitement entretenue, il faut que chaque habitant joue le jeu en désherbant sa partie de trottoir...



LE FLEURISSEMENT, LA TONTE DES PELOUSES



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une prairie fleurie multicolore est esthétique mais néfaste. Aussi la commune préfère-t-elle des prairies mellifères, moins fournies en fleurs, mais mieux adaptées pour la pollinisation.

C'est un sujet sensible ! Le fait est que, légitimement, nombre de Provillois voudraient que toutes les pelouses de la commune soient impeccablement tondues et que tous les parterres soient constamment fleuris. Hormis la complexité logistique d'une totale perfection en la matière (arrosage quotidien des fleurs en été, passage quasi hebdomadaire des tondeuses...). Une telle exigence va complètement à contre sens d'une démarche écologique. Ainsi la commune a-t-elle décidé de s'investir dans un fleurissement raisonné nécessitant peu d'arrosage et adapté aux particularités des sols.

L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Les parkings herborés, le sable d'antrope

Vous l'avez sans doute remarqué, les places de parkings récemment créées (entrée du Chemin noir, Place de la Pyramide) sont herborées. Les chemins aménagés (Bois des sources, bord d'Escaut, Digue du canal) sont réalisés en sable d'antrope. Ces deux matériaux ont l'avantage d'être perméables et de filtrer les eaux de pluie. Une réponse efficace à la très néfaste imperméabilisation des sols.

La création de nouvelles places de parking (face à la mairie, Chemin noir, Place de la Pyramide), l'aménagement de chemins piétonniers protégés (en bordure du bois Chenu), sont autant d'incitations à privilégier les « déplacements doux », à pied ou à vélo.



Audit énergétique, un financement à 60% par le Pays du Cambrésis

Dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie des Territoires, l'Etat aide les collectivités à réaliser un diagnostic thermique sur certains bâtiments communaux.

Le Pays du Cambrésis est porteur de ce programme.

Ainsi la commune a-t-elle décidé de réaliser un diagnostic pour la salle Gatien, la salle Saint Exupéry et le gymnase Alain Colas. Suite à ce diagnostic, des mesures pourront être prises pour réduire la consommation de certaines infrastructures très énergivores.



CCAS

Le CCAS se bouge pour les aînés

Le CCAS de Proville a bénéficié du dispositif «Parenthèse culturelle en Cambrésis», financé par le Département du Nord, pour proposer gratuitement 2 animations culturelles à nos séniors.

C'est la Compagnie La Boussole qui a animé ces deux temps d'échange et de convivialité.

Le 29 août, « Ça a swingué ! » dans les quartiers de Proville : une déambulation en musique et en chansons à laquelle étaient conviées toutes les générations pour suivre la chanteuse Gaëlle et son musicien Clément sur leur 3 points de chute (La Roselière, place de la Pyramide et place Jacques Brel) ; un grand moment de partage et d'émotion !

Et le 4 octobre, un autre duo a ravi les personnes présentes au spectacle burlesque «Esthétique et Botanique», organisé conjointement dans le cadre de La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées.



Le CCAS respire pour Octobre Rose

Cette année, le CCAS de Proville renforce sa participation à Octobre Rose. Depuis 9 ans, la mairie s'illumine en rose du 1er au 31 octobre, comme un clin d'oeil. En 2022, des animations sont mises en place pour une action plus visible :

un flashmob avec la participation des associations provilloises La Rose des Vents, Gym Proville, Nashville Country, Pep's zumba, QGdesAdos, un lâcher de lanternes (biodégradables), une marche en rose, une vente de badges, des marque-pages réalisés par l'association Récréascrap pour l'Institut Curie de Paris. En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cambrai, Proville est fière de participer à ce mouvement de solidarité en faveur de la recherche sur le cancer du sein.



VIE SCOLAIRE

Des changements du côté de la garderie

Un détail attendu depuis fort longtemps : la variété des goûters est gérée par les animateurs (fini l'éternel BN chocosome). Un peu de fruits et on s'alimente mieux ! Cette année, les jeux seront renouvelés, notamment par l'achat de jeux en bois. Et puis, il faut attendre la nouvelle école pour imaginer de nouvelles choses.

Enfin, vous pouvez retrouver les enfants qui fréquentent la garderie et le restaurant scolaire sur le groupe Facebook « Provillole team animation ». L'adhésion au groupe est uniquement réservée aux parents dont les enfants sont inscrits à l'école Charles de Gaulle de Provillole.

Elle n'est acceptée qu'en répondant à 3 questions (identité élève(s) ; identité du responsable légal avec adresse et tél ; autorisation ou non de diffuser les images) puis en acceptant les règles de diffusion.

ZOOM SUR LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Qui sont-ils ?

Ce sont des animateurs et animatrices diplômé(e)s. Ils accompagnent, divertissent et surveillent nos enfants scolarisés à l'école Charles de Gaulle pendant les temps de garderie, de restaurant scolaire, de pause méridienne mais aussi lors des activités périscolaires. Des nouveautés ont d'ailleurs été proposées cette année (comme l'aide aux devoirs, le multisport, le micro-atelier et la découverte de la nature) qui ont repris en octobre.



Photo de gauche à droite :

Benjamin Hucliez (35 ans) - Titulaire du BPJEPS ITP - Directeur du QGdesAdos - Service animation depuis 2013

Miguel Alves (48 ans) - Adjoint d'animation principal 1ère classe - Titulaire du BAFA/BAFD - Service animation depuis 1992

Antoine Proy (20 ans) - Titulaire du BAFA - Etudiant - Service animation depuis 2021

Hélène Babiak (48 ans) - Titulaire du BAFA - Institutrice - Depuis janvier en formation BPJEPS

Dylan Savary (25 ans) - Titulaire du BAFA - En formation BAFA - Service animation depuis 2017

Aglaé Leplomb (24 ans) - Titulaire du BAFA - Licence HARPE, diplômée d'un Master en sciences de l'éducation - Service animation depuis 2015

Mélodie Liévin (31 ans) - Titulaire du BAFA - BTS comptabilité - Service animation depuis 2008

Nathalie Sautier (42 ans) - Titulaire du BAFA - BAC+2 - En formation BAFA - Service animation depuis 1998

Gaëlle Dislair (40 ans) - Titulaire du BAFA - En formation BAFA - Service animation depuis 2018

Orane Ségard (22 ans) - Titulaire d'un CAP Petite Enfance - Service animation depuis 2021

Hervé Bize (55 ans) - Titulaire BAFA, Educateur sportif 1er degré - Maîtrise en Sciences-éco - Au service animation depuis 2000 et responsable de l'équipe depuis 2002.

VIE CULTURELLE

You speak english ?



Initiés au début de l'année 2022 au sein de la médiathèque, les ateliers d'anglais « Play, Speak & Learn English » à destination de nos jeunes Provillois ont remporté un vif succès. Aussi nous avons décidé de renouveler ces ateliers et ce sont 15 nouveaux jeunes Provillois (du CE1 au CM2) répartis en deux groupes qui auront, tout au long de cette année scolaire, le plaisir de s'initier à la langue de Shakespeare.

Il se passe toujours quelque chose à la médiathèque : des ateliers pour tous les âges et tous les goûts, des spectacles, des conférences, des lectures, des jeux, le Micro-Atelier ... Si vous avez toujours rêvé de pratiquer l'art du vitrail, la Musique Assistée par Ordinateur ou encore d'appréhender une imprimante 3D, une brodeuse numérique, alors n'hésitez plus, on a tout prévu et l'adhésion reste gratuite pour tous ! A bientôt à la médiathèque...

Bienvenue aux «expos de la mairie» !

De façon régulière la salle des cérémonies accueille maintenant des expositions. De styles variés, mettant tour à tour en lumière des artistes locaux, régionaux et même internationaux, ces expositions sont en accès libre aux heures d'ouverture de la mairie ; prochaine expo de peintures et sculptures avec le Collectif Art'Elles du 3 au 30 novembre, vous êtes les bienvenus au vernissage.

Pour retrouver
la brochure
culturelle 2022 :



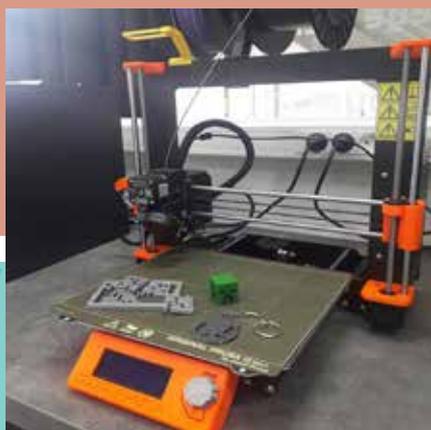
**Un scan,
et vous
y êtes !**



Malle Balbu-Ciné



Exposition peinture
MicroAtelier



VIE ASSOCIATIVE

« Les commandos de la Force » académie de Sabre Laser - Que la Force soit avec vous

Cette nouvelle association, affiliée à la Fédération Française d'Escrime, enseigne la pratique du sabre laser dans un cadre sportif, aux adultes et ados à partir de 14 ans. Ce nouveau sport tiré de l'univers Star Wars forme ses adhérents dans plusieurs disciplines : combats sportifs, combats chorégraphiés, combats ludiques, katas techniques. Son président, Sylvain Démarez, en est aussi l'animateur diplômé et arbitre régional. Il transmet à ses élèves sa passion pour ce sport à la fois complet, ludique, artistique, et aux valeurs dignes d'un vrai Jedi...



« Monte le son » Quand la Musique est bonne...

L'association « Monte le son » propose la pratique musicale pour tous. Enfants ou adultes, débutants ou confirmés, les cours collectifs animés par la professeure, Magali Rebuffat, permettent de s'initier ou de se perfectionner à la guitare (acoustique ou électrique), à la basse, au ukulélé... sans connaître le solfège.

Pas d'examen ni d'audition. Pop, rock, chanson française, musiques actuelles : il y en a pour tous les goûts ! Dans les cours d'éveil musical, les petits manipulent petites percussions, piano, ukulélé, djembé...

Enfin, pour permettre aux musiciens d'échanger, de se retrouver, de jouer ensemble, des MastersClass et des concerts sont également organisés tout au long de l'année. Retrouvez toutes les infos et les coordonnées de ces 2 associations sur le site : proville.fr rubrique « Vie culturelle et associative » > Guide des associations.



« Les Sans Collier »

L'association Les Sans Collier a été créée cet été, pour assurer, à travers un partenariat, la continuité de la campagne de stérilisation des chats errants mise en place par la municipalité. Le but est d'éviter les naissances de chatons, afin de réguler la population des chats errants sur le territoire de la commune.

Pour cela, après signalement des riverains en mairie, l'association capture, tente d'identifier l'animal, puis procède aux opérations de stérilisation, vaccination et puçage.

Les chats traités sont relâchés sur leur lieu de capture, après leur convalescence.

Mais parfois, selon leur état de santé, les chats ou chatons doivent être mis à l'abri.

C'est pourquoi, l'association est toujours à la recherche de familles d'accueil ou même de familles adoptantes, afin d'offrir à ces petits félins un environnement sécurisé et rempli d'amour.



NOS JEUNES

Jeunesse provilloise : la rentrée démarre après un bel été !

C'est la rentrée ! Après un été riche en animations pour les jeunes Provillois, il est temps aujourd'hui de retrouver les bancs de l'école.

Durant l'été, une vingtaine de nos jeunes a eu la chance de profiter d'un séjour de vacances d'une semaine à Berck, au Cottage des Dunes. Au programme, des soirées bowling, du char à voile ou encore du poney sur la plage !



Pour la municipalité, la réussite de ce beau projet, c'est de voir le bonheur dans les yeux de certains jeunes qui n'ont pas l'opportunité de partir en vacances. C'est aussi une des missions de l'équipe municipale : que tous les jeunes sans exception aient accès à un service animation de qualité.



La rentrée du QGdesAdos s'annonce fertile en projets !



Filles et garçons travaillent depuis plusieurs mois maintenant avec l'association « Incroyables Comestibles » dont le but est de sensibiliser la population à la protection de notre environnement et faire de la ville un immense jardin partagé, en cultivant nos propres parcelles pour ainsi privilégier le circuit court.

Tous les vendredis, ils se retrouvent avec les membres de l'association ; ensemble, ils jardinent bien sûr, mais aussi discutent et mettent en place des actions afin de tenter de reconnecter le citoyen à son environnement naturel et à ses ressources locales.



NOUVEAU

Création d'un Conseil municipal pour les enfants



Le 26 septembre dernier, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté la création d'un conseil municipal des enfants.

Ce dernier réunira 12 enfants de CM1 et de CM2 (6 filles, 6 garçons).

Les enfants seront encadrés par le Conseiller délégué à l'Animation et à l'Implication de la jeunesse, Aymeric Dollé.

Le but de ce conseil est de compléter ce qui peut être vu en classe en termes d'Education Morale et Civique et de responsabiliser nos enfants, qu'ils comprennent les tenants et aboutissants des décisions prises. C'est un véritable exercice grandeur nature de la démocratie. De plus, l'ensemble des élèves de CM1 et CM2 seront électeurs.

Les jeunes élus auront donc une responsabilité face à ces derniers. En tant qu'élus, ils comprendront notamment le sens de l'engagement qui est pris vis-à-vis des électeurs. Ils travailleront dans différentes commissions comme l'environnement, la culture ou encore le sport et les loisirs.

Les idées apportées par eux et retenues ensemble seront proposées au Conseil Municipal dans l'espoir de voir leurs projets adoptés.

PARCOURS DU COEUR DE PROVILLE

Nominé dans la catégorie «photo»

Le Parcours du Cœur 2022 du 22 mai dernier a été nominé parmi les meilleurs parcours des Hauts-de-France dans la catégorie «photos». Le 15 octobre dernier au Nouveau Siècle de Lille, Aymeric Dollé, Conseiller Municipal délégué à l'Animation et à l'Implication de la Jeunesse, Mathilde Mania Conseillère Municipale et Jean Crauck, bénévole, ont représenté la commune dans le cadre de la cérémonie où un diplôme leur a été remis.



INFOS DIVERSES

Nuisances sonores et aboiements de chiens :

En cas d'aboiements de chiens répétés, intenses ou continus dans le voisinage, il convient d'appeler le commissariat de police de Cambrai afin de faire constater la nuisance sonore par un service assermenté, aussi bien la nuit qu'en journée. Tél commissariat : 03 27 72 83 00



à DÉCOUVRIR !

Le nouveau site internet de Proville, plus simple, plus facile d'utilisation, plus actuel, adapté aux smartphones et tablettes

<https://proville.fr>



INSCRIPTION OUVERTE AUX PROVILLOIS POUR EXPOSER LES 3 et 4 DÉCEMBRE

Inscrivez-vous dès maintenant au
Marché de Noël des 3 et 4 décembre !

Provillle recherche pour son Marché
des Créateurs Provillois

(bijoux, tableaux, porcelaine, objets divers)

Uniquement du «fait maison» ; Made in China interdit !
Postulez dès maintenant ! (emplacement gratuit)

Retirez le dossier d'inscription et le règlement intérieur à l'accueil de mairie.
Vous pouvez également le télécharger sur le site : <http://provillle.fr>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 4 NOVEMBRE
Renseignements en mairie au 03 27 70 74 74

L'éclairage public. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

A partir du 28 octobre

La décision n'a pas été facile à prendre. Après avoir analysé différentes solutions, après avoir « mis les chiffres sur la table », nous avons pris la décision, comme de nombreuses autres communes, de couper l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin. Cette coupure concernera les lampadaires non équipés d'un éclairage LED.

Pourquoi maintenir un éclairage minimum sur les lampadaires LED?

Les LED fonctionnent avec un programme automatique et passent la nuit de 20 lux à 5 lux, voire moins. Les couper totalement bouleverserait complètement cette programmation et s'avérerait plus coûteux en maintenance que le gain énergétique réalisé.

Objectif 2026 : 100 % LED

Provillle est équipé en LED pour 30% de son éclairage (nous avons 770 candélabres, dont 241 équipés en LED). Ce plan LED engagé depuis trois ans est une très bonne mesure, il nous permet de faire des économies importantes (encore plus dans cette situation de crise énergétique que nous traversons).

Nous allons, compte tenu de la situation, accélérer le programme initialement prévu. Fin 2023, nous passerons à 50% d'équipement LED, à 100% d'ici 2026. Le coût occasionné sera rapidement amorti par l'économie réalisée.

Les décorations de Noël : garder l'esprit de Noël en restant raisonnable.

Le temps d'éclairage sera légèrement réduit (coupure le 3 janvier,

après les fêtes). La durée d'éclairage sera calée sur la coupure de l'éclairage public (23 heures/5 heures). Toutes les décorations sont 100% LED (toute décoration non LED ne sera pas posée), la décision avait été prise l'année dernière. Elle se justifie d'autant plus aujourd'hui.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'éclairage LED consomme six fois moins que l'éclairage « ampoules classiques ».
- La maintenance LED est quasiment nulle.
- Le LED se régule automatiquement la nuit sans aucune intervention.
- L'éclairage LED est meilleur pour l'écosystème (faune et flore)
- Les lampadaires « à boules » seront interdits à partir de 2025 (nous en avons 62 sur la commune). Ce seront les premiers à être changés.

Par ailleurs, un plan « économie d'énergie » va être mis en place dans l'ensemble des bâtiments communaux. Toutes les associations sont invitées à faire le plus d'efforts possibles. Nous savons que nous pouvons compter sur chacun d'entre vous !